

AVIS : Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, le numéro 1168 du 26 août est publié avec retard. Toute l'équipe de la rédaction de votre quotidien digital vous présente ses excuses et vous remercie de votre fidélité.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 26 AOÛT 2022

1168

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Situation annuelle sur le marché du travail

Hausse des licenciements



Santé du premier ministre Choguel Maiga : L'ancien ministre Seydou Traoré à Nouhoum Togo



Ressources minières et pétrolières : Bientôt une nouvelle société nationale



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

25 août
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

818

Nouveaux cas confirmés

15

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

557 832 Vaccinations incomplètes

1 598 007 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 290

Guéris

30 438

Décès

739

dont 17 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.15



P.27



/ Une /



Situation annuelle sur le marché du travail : Hausse des licenciements

P.5

/ Brèves /



Mali : 425 nouveaux casques bleus ivoiriens ont atterri à Tombouctou
 G5 SAHEL : Le Burkina et le Niger appellent le Mali à reconsidérer sa position
 Mali : Le prix du kilogramme du sucre fixé à 650 FCFA
 Accusations contre la France : Le Mali toujours en attente d'une réponse
 du conseil de sécurité de l'ONU
 Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation : L'URDAC-MALI
 préoccupée par la stratégie d'application intelligente
 Appui à la restauration de l'autorité de l'Etat : Le tribunal administratif de
 Gao a tenu sa toute première audience

P.11

P.11

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /



Désarmement et réduction de la violence communautaire : La MINUSMA
 explique son mandat aux signataires de l'Accord de paix
 Journée mondiale de l'aide humanitaire : Il faut tout Un Village pour aider
 les plus vulnérables
 Ressources minières et pétrolières : Bientôt une nouvelle société nationale
 Santé du premier ministre Choguel Maiga : L'ancien ministre Seydou Traoré
 à Nouhoum Togo

P.15

P.17

P.18

P.20

/ Politique /



Appréciation citoyenne sur le bilan de la transition : Deux ans après...
 Acclamée, puis vilipendée : Autopsie de neuf ans d'intervention de
 la France au Mali
 Désignation de membres de l'AIGE par tirage au sort : La MODELE MALI
 déplore...

P.21

P.26

P.27

/ Culture & société /



Exposition MALI JAKURA : L'ART pour promouvoir la paix et la cohésion sociale

P.29

/ International /



Lutte contre la famine : Le Niger privilégie les pluies provoquées
 Élections en Angola : Le président sortant en tête, scrutin historiquement serré
 Macron en Algérie pour "refonder" : Les relations bilatérales

P.30

P.31

P.32

/ Sport /



UEFA : Le palmarès complet des Trophées

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Situation annuelle sur le marché du travail

Hausse des licenciements

Le nombre des employés licenciés a augmenté, passant de 2 300 en 2019 à 2 935 licenciements des travailleurs en 2020. L'observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) a organisé un atelier de restitution de quatre rapports d'études réalisés et publiés en 2021. C'était le jeudi 25 août 2022 au CNPM. Cette activité a été présidée par le Secrétaire Général du Le Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle Drissa Guindo

L'ONEF conformément à ses missions a produit en 2021 quatre rapports d'études dont 3 ont été financés sur les ressources propres de l'observatoire. Il s'agit, du rapport d'étude sur l'insertion professionnelle des sortants certifiés en 2019 des dispositifs de formation professionnelle, du rapport national sur l'emploi auprès des ménages (RNEM 2020), du rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASMAT 2020) et du rapport de l'enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI022-Formation et insertion professionnelle financé par Luxdev dans sa zone d'interven-

tion. La présentation officielle de ces rapports s'est tenue le jeudi 25 août au Conseil National du Patronat Malien. Au cours de son allocution, le Secrétaire Général du **Le Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle** a souligné que ces rapports d'études font entre autres le point de la situation globale de l'emploi en 2020, les actions réalisées par les différentes structures dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et programmes et évaluent les effets et l'impact des différentes

interventions sur le chômage, le sous-emploi et la pauvreté. Dans le rapport d'analyse situationnelle annuelle sur le marché du travail (RASMAT 2020), il ressort qu'en 2020, les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) sont au nombre de 9 995 431 dont 53,3% des femmes. « **Parmi la population en âge de travailler plus de six sur dix (63,3%) sont en emploi (79,1% pour les hommes et 49,5% pour les femmes), un peu plus d'un tiers sont de la population main d'œuvre et 2,4% sont au chômage** », a-t-on constaté. Le rapporteur précise que le nombre d'emplois



créés a diminué de 2017 à 2020. « Il est passé de 61 686 emplois en 2017 à 27 264 emplois en 2020. Cette diminution peut être expliquée d'une part, par une diminution des emplois créés par le secteur public et d'autres part, par une augmentation constante des pertes d'emplois », a-t-il précisé.

Parlant du nombre d'accidents de travail et maladies professionnelles, il a indiqué qu'il a diminué. « Il est passé de 346 en 2019 à 244 cas d'accidents déclarés. Le nombre des employés licenciés a augmenté, passant de 2 300 en 2019 à 2 935 licenciements des travailleurs en 2020 », a-t-il révélé.

S'agissant du rapport national sur l'emploi auprès des ménages (RNEM 2020), il est notifié que parmi les populations en âge de travailler, 63,3% sont en emploi dont 79,1 % parmi les hommes en âge de travailler contre 49,2% chez les femmes. « L'emploi indépendant représente près de deux tiers 66,5% des emplois. Les emplois d'aide familiale re-

présentent 24,7% et l'emploi salarié seulement 8,7%. Plus de sept personnes sur dix en emploi travaillent dans une entreprise privée informelle », a fait savoir le rapporteur.

Quant au secteur d'activités économiques, il a avancé que l'agriculture absorbe plus de deux tiers des emplois et 13,7% pour le commerce, ainsi l'industrie et le service représente chacun 9,2% des emplois. « Le taux de personnes exerçant plusieurs activités est de 21,8%. Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes », a dit le rapporteur.

Celui de l'étude sur l'insertion professionnelle des sortants certifiés en 2019 des dispositifs de formation professionnelle, souligne que le taux d'insertion des sortants certifiés des dispositifs de formation professionnelle est de 65,5% dont 63,4% pour les femmes et 66,7% pour les hommes. « Plus de sept sur dix des sortants certifiés en 2019 des dispositifs de formation professionnelle ayant un emploi travaillent à leur propre compte

, 17,7% travaillent au compte d'une autre personne et 11,1% travail dans une entreprise familiale sans rémunération ».

Le rapport de l'enquête de satisfaction des bénéficiaires directs et finaux du programme MLI022-Formation et insertion professionnelle financé par Luxdev dans sa zone d'intervention présenté en dernier ressort, révèle que dans le cadre de la mise en œuvre du programme MLI/002, « formation et insertion professionnelle », 12 543 individus ont bénéficié d'une formation ou d'un appui dont 55% d'apprentis, 20% d'apprenants, 10% de maîtres d'apprentissage et 15% d'individus ayant bénéficié d'appui à l'insertion. « Dans l'ensemble, les apprentis déclarent être satisfaits de l'ensemble des phases de leur formation, avec un taux basique global de 78,6%. Les maîtres apprentis sont assez bien satisfaits des conditions de déroulement de leur formation », a signalé le rapporteur.

■ Maffenin Diarra

■ USAID Mali



Adiaratou Sangaré a assisté à une foire organisée par Feed the Future Mali Sugu Yiriwa dans la ville de Niena, région de Sikasso. Elle y a immédiatement vu du potentiel! A la foire de Koumantou, toujours dans la région de Sikasso, Adiaratou a même reçu le prix du meilleur acheteur de Sugu Yiriwa, avec 558 têtes de moutons et de chèvres achetées à plus de 37 millions de FCFA. Ces foires offrent aux participants l'opportunité de rencontrer des acheteurs et vendeurs, de faire de bonnes affaires, d'améliorer les revenus et de diversifier leur clientèle. Au cours de la dernière année, Sugu Yiriwa a travaillé avec deux mille femmes entrepreneures pour développer leur entreprise. Cliquez ici pour en savoir plus ! Cultivating New Frontiers in Agriculture - CNFA

<https://www.usaid.gov/.../news/prosperous-markets-mali>



■ L'ESSOR



Les variétés d'orangers s'étalent tout le long de la ferme d'Ousmane Diakité. Ce jeune s'est lancé dans l'activité depuis offre depuis 13 ans maintenant. Les 2.000 à 3.000 pieds d'agrumes constituent son patrimoine



Photo AMAP

■ Casimir Sangala



Jamais au frigo : oignon, avocat, ail, pain, tomate, miel, melons, pomme de terre, agrumes, carottes, confiture, café.

USA: restitution de 15 milliards détournés par Abacha, pour achever la route Abuja-Kano, l'autoroute Lagos-Ibadan et un pont.

Profil terroriste: religieux qui veut imposer le califat, auto-défenseur, suiveur, bandit & engagé de force (PM Burkinaabé).

La Chine annonce l'annulation de 23 prêts contractés par 17 pays africains (échéances 2021).

Côte d'Ivoire : jusqu'à 400 milliards Fcfa de poissons importés par an.

**Au travail
quand tu demandes
un congé on te fait
sentir que tu es
indispensable**

**Quand tu demandes
une augmentation
on te fait comprendre
que n'importe qui
peut faire ton travail**

■ Primature du Mali



La Jeune Chambre Internationale (JCI) reçue par le Premier ministre par intérim.

Le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, a reçu en audience ce jeudi 25 août 2022, dans la salle de réunion du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, le Président mondial de la Jeune Chambre Internationale (JCI) M. Argenis Angulo.

C'était en présence du Ministre de la jeunesse et des sports chargé de l'instruction civique et de la construction citoyenne M. Moussa Ag Attaher et des membres de la JCI- Mali.

M. Angulo a expliqué au Chef du gouvernement par intérim la mission de son organisation, qui est d'offrir aux jeunes des opportunités de développement qui leur permettront de créer des changements positifs. Pour cela, l'organisation outille les jeunes à travers des formations et actions civiques, a ajouté M. Angulo. La JCI regroupe 160.000 personnes dans une centaine de pays, qui sont répartis au sein de 5000 communautés. Au Mali, ce sont près de 1.500 personnes qui ont rejoint le mouvement.

Le Président mondial de la Jeune Chambre International, a également

remercié le Premier ministre par intérim du soutien constant du Gouvernement à la JCI-Mali.

Le Premier ministre par intérim a félicité M. Angulo et les membres de la Jeune Chambre Internationale pour les actions qu'ils entreprennent en faveur de la jeunesse en général et de la jeunesse malienne en particulier, et les a encouragés à poursuivre ces actions.

Le Colonel Maïga a rappelé à ses hôtes que le Président de la Transition, Chef de l'État, S.E. le colonel Assimi Goïta a placé la jeunesse au cœur de sa politique, en affirmant que s'il échoue, c'est la jeunesse qui aura échoué.

Il faut signaler que le Mali est le premier pays visité par Mr Angulo, depuis son élection à la tête de l'organisation.

CCRP /Primature



■ Mamadou Daba Diawara SYNEFCT INFORMATIONS

Concours d'entrée à l'ESO de Banankoro session d'août 2022:

2361 faux diplômés séries lettres, 325 faux diplômés séries sciences et 209 faux NINA.

Ça travaille chez les militaires hein.



■ Abdoul MBAYE

La République par terre c'est aussi le manque de considération pour les représentants du Peuple. Un Député ne peut être refusé d'audience par un Consul même si on ne donne pas suite à ses requêtes et doléances. Un grand ménage à faire au sein de l'administration politisée.



■ Financial Afrik

United Bank for Africa (UBA) a signé un accord de partenariat avec le spécialiste des paiements numériques en Afrique, MFS Africa, afin de renforcer son offre dans le domaine des paiements numériques.



L'accord signé mardi 23 août à Lagos, concerne les envois de fonds, les services de monnaie électronique, les paiements aux PME, ainsi que l'intégration aux entreprises pour les paiements #MFSAfrica #UBA



■ Agence Ecofin



Le Nigeria est le pays le plus peuplé du continent africain avec 200 millions d'habitants pour un taux d'électrification de seulement de 55,4%



Zack Mwekassa
@ZackMwekassa

Pendant que certains se battent pour améliorer leurs situations personnelles, le combat principal de nombreux est celui de discréditer, dérailler, ébranler, décourager, détruire le travail, annihiler le progrès, salir la réputation de quelqu'un pour se sentir existants.

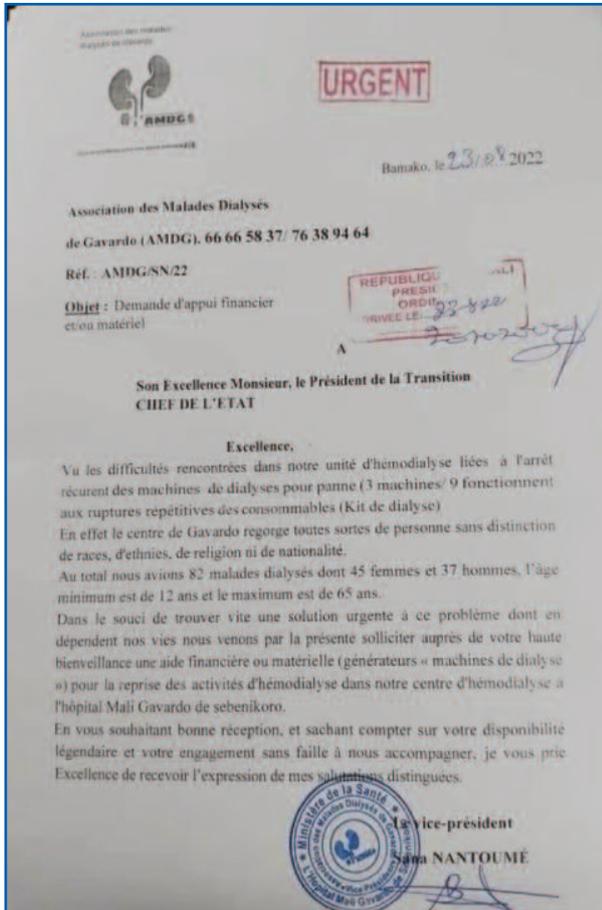
Translate Tweet

17:15 · 24 Aug 22 · Twitter for Android

View Tweet activity

18 Retweets 1 Quote Tweet 81 Likes

■ Aliou Mahamadou Maiga



■ Nathalie Yamb



Macron en Algérie. A la différence de la tournée qu'il vient de faire dans les colonies du , vous verrez qu'il va choisir ses mots avec grand soin. S'il y a des gens qui ont appris aux Français à les respecter, ce sont les.

Pour ceux qui ne comprennent jamais rien: Le contingent ivoirien arrivé comme relève de celui stationné à Tombouctou de longue date est sous l'autorité de la Minusma. Ce qui n'est pas le cas des 49 mercenaires envoyés par les frères Ouattara et arrêtés à Bamako en juillet #Simple.

3.600 cargaisons de bois, de métaux, de caoutchouc et autres sont arrivées dans les ports américains en provenance de Russie depuis le début du conflit en Ukraine. L'interdiction d'importations de certains articles causerait plus de tort à ces secteurs aux **U** **S** qu'en **R** **U**.

■ Fahad Ag Almahmoud



C'est inquiétant dans ce pays, ceux qui ont leur part du gâteau applaudissent à tel point que ceux qui dirigent ne peuvent plus entendre.

■ Bintou Bah



Il a toujours dit au moment opportun je céderait il n'a jamais refusé de démissionner , il a mis le pays en avant mon cher PM tu es et resteras toujours l'homme politique idéal courage à toi et reviens vite parmi nous faga bai allah dé là wa a kadi allah ye tiokomi a ba kaite



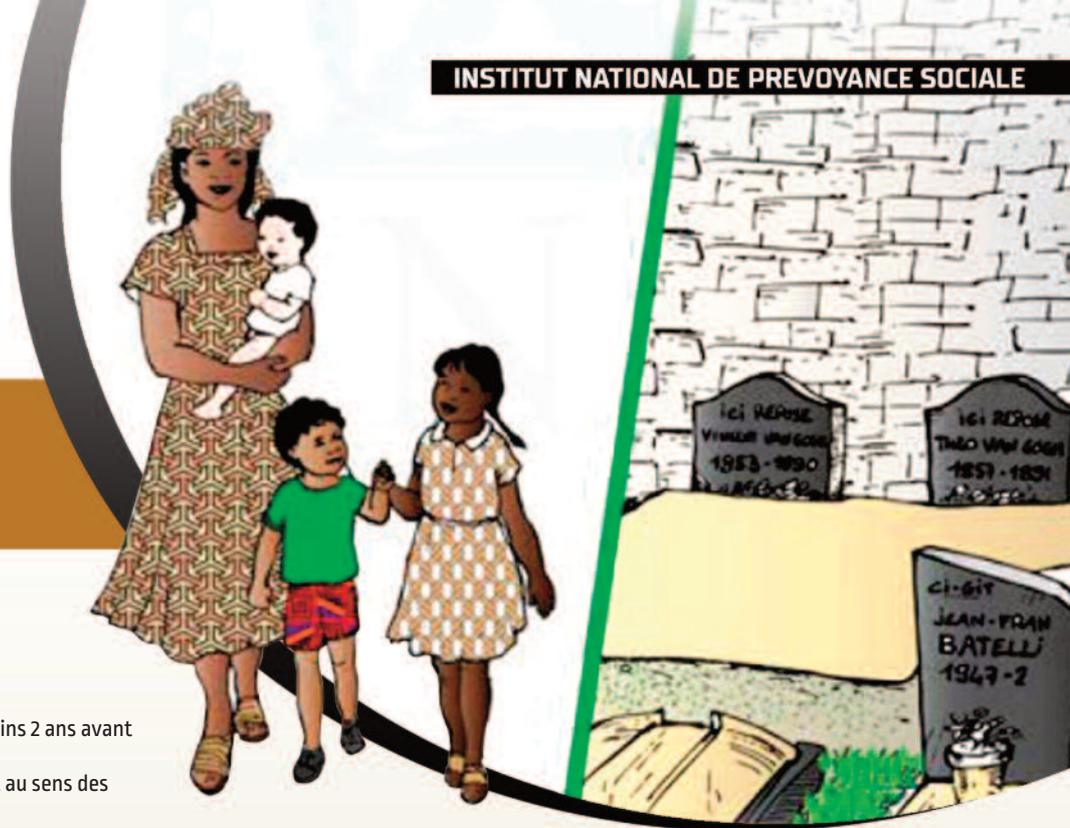
■ Kemi Seba Official



Il existe une guerre mondiale. Et il y a 2 camps. L'oligarchie Occidentale d'un côté . Ceux qui lui résistent de l'autre. Quant aux prétendus neutres, ils font partie du 1er camp. Car comme dirait l'autre, qui ne dit mot face à l'injustice, consent à la perpétuation de celle ci.



L'allocation de survivant



Conditions d'ouverture du droit :

Pour la conjointe, avoir contracté mariage au moins 2 ans avant le décès de l'assuré ;

- pour les orphelins, être à la charge du défunt au sens des allocations familiales.

Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable / Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Jugement d'hérédité	Tribunal	Tribunal
Acte de décès	Autorité administrative	Autorité administrative
Demande de d'allocation de survivant	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur, éventuellement rempli par les précédents sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait moins de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Certificat de vie	Autorité administrative	Autorité administrative
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur	L'employeur (bulletins de salaire, indemnité de départ à la retraite, etc.)
Certificat de vie des enfants de 1 à 13 ans	Autorité administrative	Autorité administrative
Certificat de fréquentation scolaire des enfants de 14 ans plus.	Autorité scolaire	Autorité scolaire
Pièces d'états civils non déclarées au moment de l'immatriculation	Autorité administrative	Autorité administrative : - pièces état-civil des enfants non déclarés par l'assuré - pièces état-civil des mariages non déclarés par l'assuré.

Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de survivants est calculée sur la base des éléments ci-après :

- la rémunération mensuelle moyenne (RMMaa) des années d'activité ;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2% ;
- le nombre minimal d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation pour avoir une pension ou durée d'assurance minimale (DA) de 13 ans ;
- le nombre d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation converti en semestres (SA).

Le montant de l'allocation de survivants, se répartit de la même façon que les pensions de survivants, sobtient en appliquant à la pension la formule suivante :

$$AS = RMMaa \times DA \times TA \times SA$$

Exemple :

Un assuré comptant 5 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours de ses années d'activité.

L'allocation de survivants se calcule comme suit :

- arémunération mensuelle moyenne des années d'activité (RMMaa) : 9 463 616 FCFA : 60 = 157 726 FCFA
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée d'assurance minimale (DA) : 13 ans
- le nombre d'années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation converti en semestres : 10 semestres
- le montant de l'allocation de survivants est de :
 $157726 \text{ FCFA} \times 2\% \times 13 \times 10 = 410\,090 \text{ FCFA}$

Date d'effet :

L'allocation de survivants prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

Mali : 425 nouveaux casques bleus ivoiriens ont atterri à Tombouctou



Dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies (MINUSMA), 425 nouveaux casques bleus ivoiriens sont arrivés à Tombouctou, l'un des épicentres de la lutte contre le terrorisme au Mali, rapportent nos confrères d'Afrik Soir, alors que les 49 militaires ivoiriens arrêtés début juillet à l'aéroport international de Bamako sont toujours détenus par les autorités maliennes.

Le deuxième Bataillon Projetable des Forces Armées de Côte d'Ivoire (Casques bleus ivoiriens) a achevé son redéploiement à Tombouctou dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies (MINUSMA), notent nos confrères, qui informent que ces 425 soldats viennent prendre la relève de leurs prédécesseurs du Bataillon Pilote Projetable qui aura totalisé entre 18 et 30 mois en terre malienne.

Ces nouveaux casques bleus ivoiriens vont entamer leur mandat après l'arrivée de leurs 225 prédécesseurs présents à Tombouctou depuis le 6 avril 2022.

Cette ville au Centre du Mali enregistre 650 casques bleus maliens. Les soldats de la paix de l'ONU sont plus d'un millier au Mali et sur d'autres théâtres d'opérations.

En rappel, cinq casques bleus ivoiriens ont déjà perdu la vie au Mali. L'arrivée des 425 nouveaux soldats intervient un peu plus d'un mois après l'arrestation des 49 militaires à l'aéroport de Bamako, ce qui a créé un froid dans les relations diplomatiques entre les deux pays voisins de l'Afrique de l'Ouest.

Par Wakat Séra

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com

Site: www.malikile.com

G5 SAHEL : Le Burkina et le Niger appellent le Mali à reconsidérer sa position



Le Burkina Faso et le Niger, deux pays du G5 Sahel ayant été touchés par les violences terroristes qui sont parties en 2013 du Nord Mali, ont appelé, le mardi 23 août 2022, ce dernier à « revenir » dans l'Organisation militaire sous régionale afin d'« assumer ses responsabilités » en matière de politiques de développement et de sécurité, a rapporté la Voix de l'Amérique (VOA).

Le Burkina Faso et le Niger ont invité, le mardi 23 août 2022, le Mali à regagner le G5 Sahel. « Nous avons passé (...) en revue la situation sous régionale et nous avons pensé que le Mali (...) est aujourd'hui le grand absent de la coopération dans le domaine de la défense », a déclaré le ministre de la Défense du Niger, Alkassoum Indattou qui s'exprimait au sortir d'une rencontre avec le président de la Transition au Burkina Faso, le lieutenant-colonel Sandaogo Paul-Henri Damiba, selon la chaîne d'information américaine, VOA.

« Il faut qu'on travaille pour que le Mali puisse revenir et assumer ses responsabilités et jouer son rôle », a-t-il ajouté.

« Au-delà de ces opérations, nous envisageons de faire d'une manière plus régulière et permanente des opérations sur le terrain entre les différentes forces armées pour faire en sorte qu'elles occupent le terrain, prennent le contrôle et ne puissent pas laisser un seul centimètre, aussi au Niger qu'au Burkina Faso, aux terroristes », a en encore affirmé M. Indattou.

En mi-mai dernier, les autorités de la Transition au Mali, empêchées d'en assurer la présidence, ont décidé de se retirer du G5 Sahel et de sa force conjointe.

Le Burkina Faso et son voisin le Niger, en effet, font face depuis plusieurs années à des attaques régulières et meurtrières terroristes attribuées à des groupes affiliés, entre autres, à l'organisation de l'État islamique (EI) et de Al-Qaïda. Elles ont fait des milliers de morts et des centaines de déplacés dans les deux pays.

Par Lassané SAWADOGO (Stagiaire)

Source : wakatsera

Mali : Le prix du kilogramme du sucre fixé à 650 FCFA

Au sortir de la réunion du conseil national de prix tenue lundi dernier à Bamako, le ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé le nouveau prix d'un kilogramme de sucre et celui d'un sac de sucre. Aussi, Mohamed Ould Mahmoud a remercié les opérateurs économiques pour leur sens de patriotisme. Ce, pour avoir renoncé à une partie de leur marge commerciale.

Lors de cette rencontre, les membres du conseil sont parvenus à des échanges fructueux avant de convenir d'un prix consensuel. Ainsi, le kilogramme du sucre sera désormais cédé aux consommateurs à 650 Francs CFA et les grossistes vendront le sac de 50 kg à 30.000 Francs CFA.

Au regard de cette décision, le gouvernement semble être conscient quant à la situation prévalant pendant cette période de soudure. Le ministre Mohamed Ould Mahmoud a reconnu la tendance haussière des prix fournisseurs sur le marché international et les frais d'approche. C'est pourquoi, il a remercié les opérateurs économiques pour leur sens de patriotisme pour avoir renoncé à une partie de leur marge commerciale.

Au regard des mesures prises par le gouvernement, ce réajustement intervient une semaine après que le conseil a fixé à 650 FCFA le kilo du sucre importé et à 500 FCFA le prix du sucré local introuvable sur le marché depuis des semaines.

En tout cas, cette nouvelle mesure sera vivement saluée par le peuple d'en bas. Nombre de consommateurs ne cessent de dénoncer la « hausse continue » du prix du sucre. Aussi, il est difficile de trouver du sucre dans plusieurs quartiers de Bamako.

En plus d'une hausse exponentielle du prix, le produit est de plus en plus rare sur le marché. Consommateurs et commerçants détaillants déplorent cette situation. Vendu entre 500 et 650F, il y a quelques semaines, le kilogramme du sucre a atteint les 800F dans certains quartiers.

Mahamane Maïga
Source : LEJECOM



Accusations contre la France : Le Mali toujours en attente d'une réponse du conseil de sécurité de l'ONU



Le Conseil de sécurité de l'ONU a été saisi par le Mali, qui assure être en mesure de prouver que la France a armé et renvoyé des groupes terroristes. Cette saisine, datée du 15 août et signée par le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, attend toujours le quitus du Conseil de sécurité.

Le Mali accuse la France de violer sa souveraineté et de soutenir des terroristes, alors que les derniers soldats français ont quitté le pays le 15 août dernier.

Le Mali a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU une réunion d'urgence pour faire cesser ce qu'il présente comme « les actes d'agression » de la France. Les autorités affirment disposer « de plusieurs éléments de preuve que ces violations flagrantes de l'espace aérien malien ont servi à la France pour collecter des renseignements au profit des groupes terroristes opérant dans le Sahel et pour leur larguer des armes et des munitions.

Cette saisine du Conseil de sécurité de l'ONU, selon l'analyste politique Daouda Emile Ouédraogo, démontre que le Mali ne s'oppose pas en bel-ligérant contre la France. Mais le Mali utilise la voix normale, la voie régulière de résolution des conflits devant l'instance internationale qu'est l'ONU. Selon nos informations pour que cette réunion se tienne, la demande du Mali doit être relayée par un Etat membre du conseil de sécurité de l'ONU. Une source au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale nous confie que le Mali à la date de ce 25 août est toujours suspendu à la décision du Conseil de sécurité pour la suite du processus. Mais Birahim Soumare, analyste en diplomatie et stratégie émet des réserves quant à l'aboutissement de cette saisine. Selon lui, le droit de veto de la France lui permet de bloquer toute réunion de ce type. Pour rappel, cette lettre datée du 15 août a été envoyée le jour du départ du dernier contingent français du Mali marquant la fin de neuf années d'engagement militaire dans le pays.

Source : Journal du Mali

Appui à la restauration de l'autorité de l'Etat : Le tribunal administratif de Gao a tenu sa toute première audience



Le 15 août 2022 est une date à marquer d'une pierre blanche pour le Tribunal administratif de Gao. Il a, ce jour-là, tenu sa toute première audience publique depuis sa création, le 15 juillet 2011. Sur demande du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, quatre juges du Tribunal Administratif ont été déployés pour statuer sur quatre dossiers inscrits au rôle de l'audience. Ils concernaient des recours en annulation pour excès de pouvoir de décisions prises par des préfets et des procès-verbaux d'attribution de parcelles dressés par des chefs de village. Deux dossiers ont été renvoyés pour instruction complémentaire et deux autres dossiers ont fait l'objet de débats puis mis en délibérés. En effet, cette juridiction a pour attribution de sanctionner l'administration en annulant ses actes entachés d'illégalité et causant du tort aux administrés. Il fait de l'Etat un justiciable au même titre que les citoyens. Ses décisions qui obligent l'Etat à se soumettre à la loi qu'il a lui-même édicté, participeront à la restauration de la confiance entre celui-ci et les populations.

Créé en 2011, le Tribunal n'avait jamais eu d'audiences publiques. La MINUSMA a donc fait un plaidoyer auprès des autorités pour le déploiement de ces magistrats, établis à Bamako depuis leur nomination. Outre l'appui logistique, un appui technique pour la tenue de cette première audience a également été fourni par la mission onusienne. Ainsi au mois de juin 2022, pour mieux faire connaître le rôle du Tribunal administratif dans la gestion des litiges entre les administrés et l'Administration, un atelier de vulgarisation de ses activités a été organisé et une émission radiophonique a été diffusée sur les ondes des radios locales. La MINUSMA a participé à la sécurisation du Tribunal le jour de l'audience. « Compte tenu du fait que nous avons des besoins colossaux par rapport même au fonctionnement du Tribunal administratif, la MINUSMA nous a prêté son accompagnement et son concours et nous ne pouvons que nous en réjouir, » a déclaré Seydouba Laïco TRAORÉ, président du Tribunal.

L'opérationnalisation de cette juridiction constitue non seulement une avancée significative dans la restauration de l'autorité de l'Etat, mais aussi dans l'extension et la consolidation de l'Etat de droit.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation : L'URDAC-MALI préoccupée par la stratégie d'application intelligente



L'Unité de Réflexion et d'action pour le Mali (URDAC-Mali) a organisé une conférence de presse sur l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. C'était le samedi 20 août 2022 à la Bourse du Travail de Bamako en présence de Yamoudou Keïta, Cheickna Bah respectivement présidents international et national de l'URDAC-Mali et de Mme Coulibaly Maimouna Coulibaly, coordinatrice en Belgique.

Pour le président international de l'URDAC-Mali, cette conférence avait pour but d'informer et de sensibiliser l'opinion nationale sur les inconvénients de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. L'URDAC-Mali, a fait savoir Yamoudou Keïta, participe au développement socio-économique et culturel du Mali, d'Afrique et d'ailleurs à travers la solidarité associative. Il a présenté un plan dénommé « Wili ka djô », une composante essentielle du projet « Sursaut national pour la paix et la réconciliation ».

Pour lui, « ce plan consiste à informer et à sensibiliser tous les citoyens sans exclusion, à mener des actions citoyennes cultivant la paix et la réconciliation. Pour la réussite de l'initiative, une demande de partenariat sera adressée à l'État, aux collectivités, aux structures et aux acteurs œuvrant dans le processus d'instauration de la paix et la réconciliation au Mali », a-t-il précisé. Yamoudou Keïta a appelé le peuple ainsi que les autorités à la paix.

Le Président national de l'URCAD, Cheickna Bah, a félicité les autorités de la Transition pour avoir exprimé la souveraineté du Mali aux partenaires. L'URDAC, selon lui, s'est opposé à la non implication du peuple souverain du Mali depuis le pré-accord de Ouagadougou signé le 18 juin 2013, entre le gouvernement et les groupés armés.

« L'URCAD s'est donné comme mission d'expliquer au peuple la nature anticonstitutionnelle de l'Accord pour la paix et la réconciliation, la menace de partition du pays et la caution accordée à la rébellion. L'URCAD-Mali se dit préoccupée par la stratégie d'application intelligente et efficiente de l'accord, qui occulte la voix du peuple souverain dans le processus de paix et de réconciliation », a plaidé Cheickna Bah.

Mamadou Daouda Traoré et Binafou Dembélé, Stagiaires

Source : Le Challenger



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Désarmement et réduction de la violence communautaire : La MINUSMA explique son mandat aux signataires de l'Accord de paix



Deux ateliers d'information et de sensibilisation ont impliqué les parties signataires de l'Accord de paix et des organisations de la société civile à Tessalit puis à Kidal, respectivement du 20 au 21 et 22 au 26 août 2022. Organisées par la MINUSMA, en collaboration avec l'ONG nationale AFAR (Action pour la formation et l'autopromotion rurale), ils ont porté sur certains aspects de sa mise en œuvre et les questions relatives au Mandat de la MINUSMA en matière de Réforme du secteur de la sécurité et de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (RSS/DDR), ainsi que sur les réformes politiques institutionnelles non liées à la révision constitutionnelle. Ces rencontres interviennent après la tenue de la réunion de niveau décisionnelle (RND) qui a eu lieu à Bamako, du 1

au 5 août 2022.

Ainsi, les participants ont entre autres appris que sur la période 2023-2024, 26 000 ex-combattants doivent être intégrés dans les Forces de défense et de sécurité du Mali, en deux tranches de 13 000 personnes.

Pour que tous les acteurs jouent pleinement leur rôle

Ces deux sessions ont regroupé 100 participants issus des organisations de la société civile, des groupes armés signataires de l'Accord de paix issu du processus d'Alger, de la Commission nationale de désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (CNDDR) et des représentants des ONG locales. Ceux-ci

ont non seulement renforcé leur compréhension du Mandat concernant la RSS et le DDR mais ils ont aussi compris le rôle qu'ils doivent jouer dans la gestion de la sécurité publique. Leur rôle dans le contrôle et la circulation des armes a également été analysé.

La Résolution 2640 (2022), du Conseil de sécurité des Nations unies demande expressément à la MINUSMA de soutenir le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés. Elle requiert aussi comme mesure, l'intégration de leurs éléments dans les Forces de défense et de sécurité maliennes, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de programmes de Réduction de la violence communautaire (CVR). Ainsi, depuis 2014, la MINUSMA a lancé 41 projets de CVR pour 31 000 bénéficiaires



directs dans la région de Kidal. Huit autres sont en cours d'exécution. Ces projets comprennent de nombreux avantages parmi lesquels l'amélioration de la sécurité, l'accès à l'eau potable, la promotion et le renforcement de la cohésion sociale, mais également la résilience des communautés affaiblies par les crises dans les régions du Nord du Mali.

Des participants mieux impliqués

Le Représentant de la CNDDR, Alkassim Ag AHOUCHEL, a, au nom des participants, estimé que « ces ateliers permettent aux acteurs locaux issus des zones souvent désenclavées

d'avoir l'information afin de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre efficace et effective du processus (de paix) ».

« Nous espérons que cette formation permettra aux partenaires locaux d'avoir une bien meilleure compréhension du mandat de la MINUSMA concernant la RSS et le DDR, mais aussi de prendre conscience du rôle potentiel qu'ils peuvent jouer dans la réintégration socio-économique des ex-combattants et de ce fait, atténuer l'impact du DDR dans les communautés », a estimé M. ALKAYA de l'ONG AFFAR.

Le Chef de l'équipe RSS/DDR du bureau régional de la MINUSMA à Kidal, Vladimir EROKHIN, s'est réjoui de l'adhésion des participants à

cette initiative qui, selon lui, renforce davantage la collaboration entre la Mission et ses partenaires. Il a par ailleurs, rappelé aux participants que « c'est à travers une meilleure connaissance du rôle de la MINUSMA dans la RSS/DDR, de celui de la mission ainsi qu'une maîtrise des outils et canevas des projets CVR et l'application des notions apprises lors de cet atelier que les populations pour lesquelles nous sommes là, pourront bénéficier des dividendes de la paix ».

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Journée mondiale de l'aide humanitaire : Il faut tout Un Village pour aider les plus vulnérables



Le 19 août 2022, la MINUSMA, le Bureau de la coordination des Affaires humanitaires (OCHA) et d'autres acteurs du domaine se sont retrouvés dans le village de Diaba Peuhl pour célébrer la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Ce petit village du Centre du Mali accueille 3 872 personnes déplacées internes (PDI). Ils ont été rejoints par pour souligner le rôle des communautés locales, des autorités et des organisations humanitaires dans la réponse aux crises au Mali. L'édition 2022 a été célébrée dans le contexte de la campagne #ToutUnVillage qui valorise cette synergie pour une plus grande résilience des personnes affectées par les crises.

Tout comme le dit l'adage : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Les habitants de Diaba Peuhl ont, quant à eux, montré qu'il faut tout un village pour faire face aux défis posés par la violence, les conflits intercommunautaires, ou les catastrophes naturelles. Ceux-ci ont exacerbé les vulnérabilités et entraîné des déplacements internes dans toutes les régions du centre du Mali.

Ada GADIAGA, mère de 12 enfants et déplacée interne à Diaba Peuhl depuis 3 ans, se rappelle du réconfort que lui a donné la communauté-hôte à son arrivée et l'appui des acteurs humanitaires qui lui a conféré une plus grande résilience : « Depuis qu'on a fui les conflits, ici à Diaba, grâce à la solidarité, nous ne man-

quons de rien. En tant que personnes déplacées, la première chose qui nous manque, est la nourriture. Ensuite de quoi pouvoir subvenir aux besoins de mes enfants, puisque je suis mère. Grâce à l'appui des humanitaires, je peux aujourd'hui m'occuper de mes enfants, de moi-même également à travers un petit commerce».

Une situation préoccupante

Selon les données récentes d'OCHA (30 juin 2022), les régions du Centre du pays (Mopti,

Bandiagara et Douentza) ont enregistré plus de 185 000 personnes déplacées. Près de 600 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, 952 écoles sont fermées, impactant près de 285 000 enfants. Au Mali, 1,6 million de personnes ont besoin d'une aide humanitaire selon le Plan de réponse humanitaire de 2022.

Alain NOUDEHOU, Coordonnateur humanitaire, était aussi à Diaba Peuhl. Il y a souligné l'importance de la collaboration et de la cohésion qui existe entre humanitaire, PDI et communautés hôtes. Au Mali, cela a permis de fournir de l'aide humanitaire à plus d'un million de personnes malgré les difficultés liées au contexte sécuritaire et les ressources déjà limitées des communautés hôtes.

Remerciant les habitants de Diaba pour leur accueil, Alain NOUDEHOU dira que c'est « un village d'entre-aide, un village de support à l'amélioration des conditions des personnes affectées par la crise ». Le Coordonnateur humanitaire n'a pas non plus manqué de saluer l'engagement des communautés hôtes parce que, a-t-il rappelé : « plus de 70 % des personnes déplacées dans ce pays, sont dans les foyers des autres ».

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Ressources minières et pétrolières : Bientôt une nouvelle société nationale

Gouverner, c'est prévaloir et anticiper. Les autorités de la Transition en ont fait leur cette citation qui rime et rythme avec une gouvernance vertueuse. L'un des objectifs du gouvernement de Transition est de faire en sorte que l'or brille pour les maliens. Un tel défi n'est pas relevable dans un contexte difficile sans une vision claire et structurée des autorités. L'adoption du projet d'ordonnance portant création de la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources minérales du Mali, en conseil des ministres, du mercredi 24 août 2022, s'inscrit dans ce registre.



Toutes les voix s'accordent à dire que le Mali dispose d'un vaste potentiel dans les domaines pétrolier et gazier couvrant une superficie de 900 mille Km². Pourtant, ce potentiel est, en grande partie, exploité par des sociétés multinationales. Ce qui fait perdre à l'Etat une importante manne financière. Les recommandations des Assises Nationales de la Refondation, ont été l'élément catalyseur de l'implication de l'Etat central à la recherche, l'exploitation, le traitement et la commercialisation des substances minérales, dans les limites des périmètres qui lui sont octroyés. Car, la population malienne croit comme fer que la recherche et l'exploitation des ressources minières et pétrolières ont, de tous

les temps, été au cœur de l'échec de la gouvernance qualifiée d'approximative par les plus avertis. C'est pourquoi l'adoption de ce projet d'ordonnance a eu l'adhésion de l'écrasante majorité des maliens.

La création de la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources minérales du Mali avec comme actionnaire unique l'Etat s'inscrit dans une vision paternaliste. Son capital est constitué de 100 millions de FCFA avec comme actionnaire unique l'Etat.

Après l'adoption du projet d'ordonnance en Conseil des Ministres, Lamine Seydou Traoré, ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a fait savoir que le gouvernement a estimé qu'il faut que l'Etat s'engage dans la recherche et

l'exploitation des ressources minérales du Mali. « Depuis l'indépendance à nos jours, il y a eu 6 codes miniers et 3 codes pétroliers qui ont été adoptés. Tous ces codes étaient soutenus par une volonté politique de l'Etat en matière de recherche minière et pétrolière. Ces volontés politiques sont allées d'un monopole de l'Etat dans les années 1960 avec la création du bureau minier malien de la société nationale de recherche minière à la libéralisation progressive du secteur à partir des années 1969 jusque dans les années 2000. Ce que j'appellerai une privatisation sauvage de la recherche au Mali. Toutes ces réformes n'ont pas servi à faire de

sorte que les populations maliennes puissent être satisfaites de l'exploitation minière et pétrolière de façon générale au Mali », a-t-il regretté.

Le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré est conscient des retombées des ressources minières et pétrolières dans l'économie malienne. Ce qui l'amène à égrener quelques chiffres. Il affirme que l'or reste le seul produit minier réellement exploité avec 65 tonnes par an représentant 70% des exportations, 25% des recettes fiscales, 10% du PIB, une contribution de plus de 500 milliards dans les recettes de l'Etat en 2021. Pour autant, la population malienne dans sa majorité pense à tort ou à raison que l'or ne brille pas pour le Mali.

La nouvelle société traduit une volonté politique du gouvernement du Mali qui reste une forte recommandation des Assises Nationales de la Refondation. Cette société se consacrera à l'acquisition des titres miniers et entreprendra tous travaux de recherches et d'exploitations sur les gisements économiquement viables à titre principal mais accessoirement la société va prendre des participations dans toutes les sociétés qui ont pour objet l'étude, la recherche, l'exploitation ou la transforma-



tion des ressources minérales du pays. Elle sera logée dans la même catégorie que les multinationales qui exploitent le sous-sol malien et qui lui sera une opportunité de pouvoir lever des fonds, doter l'Etat malien en devises, accélérer la valorisation du contenu local et des emplois locaux.

Le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, a rassuré les partenaires techniques et financiers, investisseurs privés nationaux et internationaux qu'il ne s'agit pas de retourner à l'Etat l'opérateur

unique. Mais, il s'agit de permettre à l'Etat du Mali de participer plus à la création de la valeur ajoutée dans les règles de l'art en faisant sorte que cette société puisse aller faire des recherches là où les privées rechignent à y aller, puisse concurrencer dans la catégorie que les autres sociétés. L'étape suivante sera de structurer cette société à travers des statuts, des règlements intérieurs et des accords d'établissement.

■ Ibrahim Sanogo



Santé du premier ministre Choguel Maiga : L'ancien ministre Seydou Traoré à Nouhoum Togo



■ Bonjour cher frère et passionné patriote. Oui, tu es un passionné, autorise-moi le tutoiement à ton égard en raison de notre passion commune pour le Mali et nos parcours respectifs de leaders estudiantins. Aujourd'hui, tu es un homme de Média et président de parti politique, ce qui n'est pas peu. Cher frère, les sages disent "Ce que le public réclame, c'est l'image de la passion et non la passion elle-même" Roland Barthes. Comme pour renforcer les conseils de cet autre sage, De Mihai Eminescu, qui dit "Les passions abaissent, la passion élève."

Voilà pourquoi, à ce stade, faisons comme si nous sommes dans une course de relais, et que notre génération doit transmettre le relais, avec élégance, sans invectives et dans le respect des efforts et sacrifices consentis par tous et toutes. Nos faits et gestes doivent primer sur les propos et donner l'exemple. Et, pourtant tu le fais si bien d'habitude, pourquoi ne pas continuer ainsi ?

Cher frère, laissons à certains artistes d'aujourd'hui, qui ont dénaturé la musique malienne, les expressions de "hassidi", "gnengo" et autres qualificatifs dégradants pour l'homme, généralement, parce qu'il émet un avis ! Laissons le débat politique, là où il doit

se mener, et non profiter de je ne sais opportunité pour encore t'en prendre à L'ADEMA PASJ. Ce parti n'est pas et sera jamais le mal absolu, ni ses militants dont j'en fais partie. Cela ne m'empêche pas de critiquer L'ADEMA PASJ, si je le trouve nécessaire, n'en déplaise au Comité Exécutif et aux caciques socialo-prédateurs.

Cher frère, remercie Dieu qu'on parle ou qu'on spéculé sur la santé de Choguel. C'est parce qu'il est un homme public et qu'il compte qu'on parle de lui. Sinon, il y a tellement de citoyens lambda, plus malades que lui, plus en détresse dont on ne parle pas ! Ils voudraient tellement qu'on parle d'eux !

Cher frère, il y a des serviteurs de l'état, rigoureux, honnêtes et patriotes qui sont en détresse aujourd'hui dont on ne parle pas. Ils ont tout donné à l'état, ils sont aujourd'hui amers et délaissés qui, suite à des accidents de travail liés à leurs fonctions, qui, par dénuement total, à la retraite, après 30 à 35 ans de loyaux services. Sont de ceux-là, un certain A Diallo, administrateur de son état, qui a été l'une des chevilles ouvrières du seuil de Talo. Tout le Mali sait que la construction de ce seuil n'a pas été facile, il a failli tout simplement y laisser sa vie. Son gouverneur à l'époque, B. Cou-

libaly, humble parmi les humbles, n'a pas démerité non plus ! Comment vit-il aujourd'hui? Sont de ceux-là, le Dr vétérinaire K, une des premières, sinon la première victime de la rébellion de 1991 à Ménaka. Il a été laissé pour mort, son garçon d'à peine 10 ans près de son corps, gisant dans une mare de sang ! Dr K, en porte encore aujourd'hui les séquelles, jusqu'aujourd'hui. Il n'a rien demandé à la République. Pire, il a vu ses bourreaux couverts de tous les honneurs par la nation. Il est muré dans un silence stoïque. Il vit encore !

Cher frère, voilà la réalité complexe de notre société dans laquelle, toi moi, Choguel sont des privilégiés. An kana kala don mogow tolien la sa ! Le Pr Ali Nouhoum Diallo que tu cites, t'aurais dit aussi de respecter la mémoire de Boubeye et le deuil de sa famille. Cher frère, cohérence oblige !

De grâce, laissez Choguel se reposer ou se rétablir, là où il est. L'homme n'en demande sûrement pas tant ! Sa famille non plus !

Cher frère, c'est avec beaucoup de respect que je te fais part de mes sentiments. Alors, toutes mes excuses si offense il y a eu. Respect ! »

Seydou Traoré, ancien ministre Mali

Appréciation citoyenne sur le bilan de la transition : Deux ans après....



1. Le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ;

A l'actif de la transition :

- Depuis décembre 2021, l'armée malienne est passée à l'offensive contre les groupes armés terroristes et a engrangé quelques victoires. En outre, le terme « repli stratégique » est sorti du vocabulaire des FAMAS. Presque chaque attaque terroriste donne lieu à une riposte souvent quasi immédiate.
- L'armée malienne s'est aussi dotée significativement en équipements et la flotte aérienne est l'une des plus riches sinon la plus riche de l'histoire du Mali indépendant.
- Des avantages importants ont aussi été accordés aux soldats (logements sociaux, primes, et prise en charge des soldats tombés sur le champ de l'honneur...), facteur de motivation et de renforcement du moral.

- Des réformes importantes ont été faites dans le secteur du renseignement et de la sécurité militaire.
- L'armée malienne s'est significativement transformée ces deux dernières années et a gagné en capacités logistiques, de combat et en réputation.

Au passif de la transition :

- Kidal est toujours sous l'autorité des groupes armés de l'Accord pour la paix et la réconciliation.
- La situation sécuritaire reste fortement préoccupante avec une recrudescence des attaques terroristes ces 3 derniers mois.
- « Trois des quatre cercles de la région de Menaka- soit 75 % du territoire - sont sous le contrôle de groupes extrémistes violents ».
- La présence des autorités de l'État est tombée à 21 % dans les régions du centre du pays.
- La présence générale des autorités de l'État est tombée à 10 % dans les régions du nord.
- Le nombre d'attaques a augmenté entre l'an-

née 2020/2021 et l'année 2021/2022 ainsi que le nombre de victimes.

- Des suspicions de violation de droits humains ont augmenté, dénoncé aussi bien par les organisations internationales, par les nations unies que par des associations dont l'association Tabital Pulaaku

En conclusion, si on peut se réjouir d'une montée en puissance effective de l'armée malienne, le combat contre le terrorisme et le rétablissement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national n'est pas encore gagné et la situation sécuritaire reste inquiétante. Le bilan est mitigé et cette première mission de la transition n'a pas atteint ses objectifs. Il reste 20 mois selon le chronogramme fixé par la transition pour inverser résolument la tendance. Cela est d'autant plus important que la sécurité est le facteur majeur qui selon les autorités de la transition empêche la tenue des élections pour un retour à un ordre constitutionnel normal.

2. Le redressement de l'Etat et la création des conditions de base pour sa refondation ;

A l'actif de la transition :

- L'élaboration d'une feuille de route pour la refondation fondée sur les résultats des Assises Nationales de la refondation ;
- L'affirmation de la souveraineté du Mali notamment dans le choix des partenariats et la définition des priorités de la nation ;
- La nomination de 389 représentants de l'Etat dont 189 sous-préfets dans le cadre du retour de l'Administration et des services sociaux de base, ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations dans les zones affectées ;
- La restauration de l'autorité de la justice qui est plus qu'avant une réalité
- Le retour d'un nombre important de réfugiés (des dizaines de milliers de réfugiés sont rentrés au Mali dont plus de 50 000 entre fin 2021 et début 2022) et de déplacés internes même si ce nombre reste élevé (plus de 350 000).

Au passif de la transition :

- Aucun groupe d'auto-défense n'a été dissout
- Le nombre de services de l'Etat réinstallés dans les zones affectées reste insuffisant
- De nombreuses décisions de justice renforçant la perception de l'arbitraire dans un état de droit

En conclusion, le redressement de l'Etat repose sur sa capacité à faire face à ses rôles régaliens, à sa crédibilité et à garantir aux citoyens ses droits fondamentaux conformément à la constitution du Mali. De ce point de vue si le Mali a montré à la face du monde sa détermination à exercer sa souveraineté, sa volonté forte à exercer ses prérogatives sur l'ensemble du territoire et à refonder l'Etat (en imposant les ANR sur le plan national et international), il n'en demeure pas moins que l'inclusivité toute relative de ses actions et son incapacité à garantir les droits humains notamment l'article 3 de la constitution et à assurer sur une partie de son territoire sa protection et son autorité autorisent à affirmer que cet objectif n'a pas été atteint. Pour les 20 mois restants de la transition, le redressement de l'Etat passe par l'accès aux populations défavorisées des services sociaux de base, le monopole de la violence aux seules forces de l'Etat et le respect des droits hu-

ains par le renforcement de l'indépendance de la justice et la souscription réelle à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948 et à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 27 juin 1981.

1. La promotion de la bonne gouvernance ;

A l'actif de la transition :

- La volonté clairement affichée de promouvoir la bonne gouvernance par le démarrage de plusieurs études (Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption, Dépolitisation de l'Administration, Etude sur la rationalisation des structures administratives et Institutions de l'Etat, Rationalisation du parc automobile de l'Etat) ;
- Le lancement du projet de Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines des Fonctions Publiques de l'Etat et des Collectivités Territoriales (SIGRH) ;
- La réalisation de plusieurs audits annoncés ;
- L'élaboration en cours d'une charte d'éthique et des valeurs du Mali ;
- L'ouverture d'enquêtes judiciaires sur les dossiers de délinquance financière notamment les plus symboliques (LOPM, Equipements militaires...)

Au passif de la transition :

- L'absence totale de transparence sur les conditions d'acquisition et le cout d'acquisition des équipements militaires acquis pour le Mali ;
- La lenteur de la justice sur des actions prioritaires de la transition telles que les tueries et exactions des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako, qui est la symbolique même des événements du mouvement du 5 juin ;
- L'absence totale de transparence sur les résultats des audits annoncés et parfois réalisés ;
- Le nombre croissant d'enquêtes ouvertes et jamais clôturées ;
- La poursuite de l'affaiblissement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (qui se manifeste notamment par la diminution progressive des déclarations de biens d'année en année) caractérisé par des éléments d'information dans les rapports remis aux autorités de la transition en octobre 2021 à savoir :
 - le faible portage politique de la loi portant

prévention et répression de l'enrichissement illicite ;

- l'absence d'adhésion de certaines catégories de personnes soumises à la loi ;
 - la faiblesse du dépôt des déclarations de biens consécutive à la résistance de certains assujettis au respect des dispositions législatives et réglementaires en matière de déclaration de biens ;
 - l'absence de sanction du retard et du défaut de déclaration des personnalités assujetties ;
- La perception d'une instrumentalisation de la justice dont les cas les plus caractéristiques sont l'affaire d'atteinte à la sureté de l'Etat impliquant l'ex-premier ministre Boubou CISSE et celui en cours impliquant l'ex-secrétaire général à la Présidence

En conclusion, la promotion de la bonne gouvernance passe par l'exemplarité, la transparence et l'indépendance de la justice. De ce point de vue, malgré les efforts affichés et louables même s'il s'agit d'actions toujours en cours, la promotion de la bonne gouvernance eu égard aux éléments indiqués dans le passif ci-dessus reste davantage une profession de foi qu'une réalité concrète et les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes des citoyens soucieux de bonne gouvernance.

Pour restaurer la crédibilité sur la volonté de réussite de cette mission de la transition, la transparence et des actes concrets d'indépendance de la justice sont essentiels pour les 20 prochains mois du reste de la transition.

Cette mission de la transition est largement, de mon point de vue citoyen en deçà des résultats attendus.

1. La refonte du système éducatif ;

Cette mission de la transition est faiblement documentée et n'apparaît pas dans le Plan d'Action Gouvernemental, ce qui est significatif.

En outre, le flou est toujours entretenu concernant l'application de l'article 39 de la Loi n°2018-007 du 16 janvier 2018, portant sur le statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire.

Par ailleurs, plus d'un demi-million d'enfants ne vont plus à l'école avec « une école sur 10 restée fermée au Mali faute d'infrastructures et d'équipements scolaires », 1700 écoles fer-



mées sur l'ensemble du pays résultant en grande partie en raison des menaces des groupes armés ».

Il faut néanmoins noter la réussite de l'organisation des examens du DEF et du Bac qui n'ont pas fait l'objet de remises en cause comme cela se faisait par le passé.

Cette mission de la transition n'atteindra vraisemblablement pas son objectif au regard de l'ampleur de la tâche et de la place mineure qu'elle occupe dans la communication des autorités de la transition.

2. L'adoption d'un pacte de stabilité sociale ;

A l'actif de la transition :

- Discussions avec l'Organisation internationale du travail pour accompagner le Gouvernement dans le cadre de la conférence sociale avec pour objectif

de doter le Mali d'un pacte de stabilité sociale pour renforcer la stabilité générale de notre pays et créer les conditions d'épanouissement des travailleurs

- La détermination des trois thèmes à discuter lors de la conférence sociale à savoir :
 - la politique salariale de l'Etat ;
 - la liberté syndicale et de l'exercice du droit de grève ;
 - le dialogue social.

- La suspension de revendications des syndicats importants au Mali (UNTM, syndicats de l'Education, des banques, de la Santé...)

- L'intégration des principaux responsables des syndicats dans les institutions de la transition (CNT, Gouvernement, Conseil Economique et social)

Au passif de la transition :

- La lenteur de la tenue de la conférence sociale prévue avant la tenue des ANR dans un premier temps puis après les ANR et enfin au 3^e trimestre de l'année 2022 ;

- Les multiples affrontements par courriers interposés entre la principale centrale syndicale du Mali et le Gouvernement ;

En conclusion, cette activité qui était bien partie est fortement compromise par le bras de fer engagé entre la principale centrale syndicale et le gouvernement (singulièrement avec le Premier Ministre et la Ministre de la fonction publique...). Les mots durs de part et d'autre, notamment de la principale centrale syndicale indiquent une rupture de confiance qu'il faut rétablir avant d'enclencher l'organisation de la conférence sociale.

Cette mission importante de la transition et qui est dans les projets des autorités nationales depuis plusieurs années est impérative pour la paix sociale. Cet objectif n'est pas atteint et demande sans doute l'implication des plus hautes autorités pour apaiser les tensions et enclencher la tenue de la conférence sociale.

3. Les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives ;

A l'actif de la transition :

- La tenue des ANR, et l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires (2022-2024) portant entre autres sur l'élaboration et l'adoption de la nouvelle Constitution ; la réforme du système électoral en prenant en compte les Maliens établis à l'étranger ; le parachèvement de la réorganisation territoriale.

- Le démarrage des travaux de rédaction de la nouvelle constitution dont l'avant-projet est attendu en septembre 2022.

- L'existence d'un chronogramme sur lequel se sont engagés les autorités de la transition.

- Le rétablissement d'un cadre de concertations avec les partis politiques et le gouvernement.

Au passif de la transition :

- L'absence de consensus sur l'acte majeur de refondation d'un Etat à savoir la constitution et en conséquence le risque d'inclusivité insuffisante pour l'élaboration de l'acte fondamental du pays ;

- Les défis majeurs liés à la réorganisation territoriale en termes de mise en œuvre effective (ressources humaines, financières et sécuritaires) et les éventuels impacts sur la réalisation des élections futures ;

- Le déficit d'inclusivité pour mener l'ensemble de ces réformes dans un climat apaisé et constructif

En conclusion, cette mission malgré quelques insuffisances est bien enclenchée mais devra faire face à un triple risque de moyens, de conditions sécuritaires et d'adhésion.

4. L'organisation des élections générales ;

A l'actif de la transition :

- Un chronogramme clair accepté à l'interne comme à l'externe ;

- L'adoption de la loi électorale y compris la création d'un organe unique de gestion des élections.

- Le soutien de la communauté internationale pour l'organisation des élections conformément au chronogramme.

- Le rétablissement d'un cadre de concertation entre les partis politiques et le Gouvernement.

- La mise en place d'un comité mixte de suivi de la mise en œuvre du chronogramme incluant la communauté internationale et plus spécifiquement la CEDEAO.

Au passif de la transition :

- Le retard déjà constaté dans la mise en œuvre du chronogramme :

- Nomination des membres de l'AIGE prévu le 13 juillet 2022,

- Adoption d'ordonnances portant création des Circonscriptions administratives et des Collectivités territoriales et leurs textes connexes

dans le cadre de la réorganisation territoriale prévu le 13 juillet 2022

- Point du fichier électoral prévu le 30 juin 2022

- La non-effectivité de l'inclusivité malgré la méthodologie d'élaboration du chronogramme basée sur la recherche de l'inclusivité et du consensus selon le conseil des ministres du 22 juin 2022

- La représentativité approximative des membres de l'ALGE fondé sur le tirage au sort adopté par le Gouvernement pour la désignation des membres des partis politiques et de la société civile.

- L'absence de comité de suivi national, gage aussi d'inclusivité et de rétablissement de la confiance entre les acteurs.

En conclusion, le processus d'organisation des élections est bien enclenché mais chaque glissement de délai porte un risque sur le respect des engagements des autorités de la transition. Cette mission est néanmoins sur des rails acceptables sous réserve du renforcement de l'inclusivité et du consensus.

1. La mise en œuvre intelligente de l'Accord pour la Paix et la Ré-

conciliation au Mali, issu du processus d'Alger ;

A l'actif de la transition :

- L'enclenchement du processus de rétablissement de la confiance suite à la tenue de la réunion décisionnelle entre le Gouvernement et les groupes armés avec la participation des membres du CSA.
- Le déploiement de trois bataillons reconstitués à Gao, Kidal et Tombouctou et d'une compagnie à Ménaka.
- Le consensus atteint concernant l'intégration de 26 000 ex-combattants dans les forces armées et les services de l'État.
- L'enclenchement du processus d'inclusion des groupes armés signataires dans l'élaboration de la nouvelle constitution.

Au passif de la transition :

- L'entretien du flou autour de la question de l'application intelligente de l'Accord et de la relecture de l'Accord ;
- L'absence de tenue du Comité de Suivi de l'Accord depuis plusieurs mois.
- L'absence de chronogramme clair et transparent pour la mise en œuvre de l'Accord dans

toutes ses dimensions.

- L'absence de progrès durant plusieurs mois concernant l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

- Le flou entretenu sur la loi de création de la police territoriale actuellement sur la table du conseil national de transition.

- Le retard dans le lancement des 16 projets approuvés au titre du fonds pour le développement durable, dont 9 ont été réservés aux cinq régions du nord

En conclusion, si des frémissements sont notés dans la volonté d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de l'Accord, il apparaît clairement que les questions de fonds restent en suspens et qu'au volontarisme affiché, il faudrait allier les moyens financiers, la bonne foi des acteurs et le réalisme du calendrier. Eu égard au passé récent, l'optimisme n'est pas de mise pour des avancées significatives dans la mise en œuvre de l'Accord compte tenu aussi du nombre important de flou de part et d'autre. En outre, il faudrait mettre fin à la contradiction interne, entre la recommandation devenue exécutoire des ANR demandant une relecture de l'Accord et la volonté des par-





ties de fermer les yeux sur ce point comme l'a montré la réunion annoncée décisionnelle d'août 2022.

2. La mise en œuvre efficiente des Recommandations des Assises nationales de la Refondation.

A l'actif de la transition :

- Installation du Comité Indépendant de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR) ;
- Adoption du cadre stratégique de la refondation de l'Etat (sur la période 2022-2031) et du Plan d'action (2022-2026) pour une mise en œuvre sur une période de vingt-quatre (24) mois (2022-2024) et un budget prévisionnel de 458 490 000 000 F CFA.

Au passif de la transition :

- L'absence de mécanisme contraignant de mise en œuvre des recommandations des ANR et de chronogramme d'exécution des recommandations des ANR qui gagnerait à être rendu

public ;

- La multiplication des structures pour le suivi des ANR (le Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat (CORE), le Comité de Pilotage Stratégique de la Refondation de l'Etat (CPSRE) et les Comités Techniques de Coordination de la mise en œuvre du Plan d'Action sectoriel de la Refondation de l'Etat (CTC-PARE) et le comité indépendant de suivi évaluation), première source d'inefficience dans le suivi des recommandations des ANR.

En conclusion, bien que cette mission soit sans doute la plus documentée de toutes les missions de la transition, les résultats attendus, compte tenu, des éléments cités au passif posent question.

Etant donné le caractère essentiel donné aux ANR par les autorités de la transition, la réussite de cette mission qui contient en quelque sorte toutes les autres est impérative et ne peut se passer du caractère contraignant et de la révision des organes de suivi.

A la lumière de ces différents éléments, le bilan est pour le moins mitigé et l'avenir plein d'incertitudes. Il convient face à tant de défis

et d'attentes, face à tant de péripéties pour arriver au résultat ainsi indiqué de :

- Rassembler impérativement les maliens y compris ceux qui ont des réserves significatives sur la conduite de la transition, pour une transition réussie ;
 - Mettre un bémol aux accents triomphalistes ça et là des partisans des autorités de la transition ;
 - Faire preuve d'une volonté politique affirmée et agissante des plus hautes autorités de la transition ;
 - De privilégier le langage constructif et consensuel au langage de la rupture permanente ;
 - D'orienter davantage les énergies et les ressources à la réalisation des missions de la transition et de réduire significativement les actions accessoires ;
 - D'élaborer un plan d'action gouvernemental actualisé fondé sur l'inclusivité tant dans la méthode que dans la gouvernance.
- Bamako, le 23 août 2022

DIOPUS

Acclamée, puis vilipendée : Autopsie de neuf ans d'intervention de la France au Mali



2013 : le président François Hollande est acclamé à Tombouctou libérée des jihadistes par les forces françaises. Neuf ans plus tard, les slogans antifrançais fleurissent à Bamako, launte accuse Paris de tous les maux, et le dernier soldat français vient de quitter le Mali. Retour sur une rupture.

Le 11 janvier 2013, la France lance l'opération Serval au Mali à la demande de l'Etat malien, pour enrayer la progression des jihadistes associés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui ont pris le contrôle de Kidal, Gao et Tombouctou (nord du Mali).

Fin janvier, le président français est accueilli en libérateur par une foule en liesse et déclare connaître "le plus beau jour de (sa) vie politique".

"Si la France n'était pas intervenue, aujourd'hui le Mali serait sous domination jihadiste. Ce combat, nous l'avons gagné", soulignait à l'AFP début 2022 le ministre des Affaires étrangères français d'alors, Jean-Yves Le Drian.

Une mission de l'ONU (Minusma, 15.000 hommes) est rapidement déployée.

En 2014, l'ancienne puissance coloniale choisit d'étendre son action militaire avec l'opération antijihadiste Barkhane, qui comptera jusqu'à 5.500 hommes. Objectif : poursuivre la

lutte antiterroriste. Un excès de confiance dans une zone parmi les plus pauvres de la planète, minée par la corruption et les tensions communautaires, soulignent nombre d'experts.

"Serval répondait à une bonne stratégie, avec des objectifs clairs et des moyens adéquats. La grande erreur a été de rester", estime l'historien militaire Michel Goya. "On a voulu jouer les gendarmes au lieu de rester des pompiers. Mais il existait trop de problèmes structurels ingérables".

En mai-juin 2015, l'accord de paix dit d'Alger est signé entre le gouvernement et l'ex-rébellion non jihadiste. Très peu appliqué, il reste la référence pour une sortie de crise.

- Contagion -

La même année commencent à se multiplier les attaques contre les forces sahéliennes et étrangères, ainsi que contre des lieux fréquentés par des étrangers. Engins explosifs artisanaux, attaques éclair de jihadistes à moto, attentats... Les groupes jihadistes gagnent du terrain au Niger et frappent désormais le Burkina Faso.

La contagion est en marche.

En mars 2017, le "Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans" (GSIM) est créé, fédération

de groupes jihadistes autour d'Aqmi, dirigé par Iyad Ag Ghali. Un autre groupe, l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS), monte en puissance et signe une série d'attaques d'ampleur fin 2019 contre des bases militaires au Mali et au Niger.

En novembre, la France perd 13 de ses militaires dans la collision de deux hélicoptères au Mali. Le président Emmanuel Macron tape du poing sur la table et convoque les chefs d'Etats du Sahel au sommet de Pau (sud-ouest de la France) pour exiger un sursaut collectif. Une séquence diplomatique vécue comme une humiliation au Sahel. "Cet affront public a laissé des traces durables", commente une source sécuritaire ouest-africaine.

La France envoie 500 hommes supplémentaires sur le terrain pour mettre à terre l'EIGS, désigné ennemi numéro un, et poursuivre sa politique de "neutralisation" des cadres jihadistes. Le 4 juin, le chef d'Aqmi, l'Algérien Abdelmalek Droukdel, est tué par Barkhane au Mali. Un succès symbolique majeur. S'ensuivent une série d'éliminations ciblées.

Mais les groupes armés ne lâchent pas leur emprise. Les autorités maliennes ne reprennent pas le terrain et n'installent ni services ni forces de sécurité dans les régions délaissées du pays.

"Le problème, c'est qu'à chaque victoire tac-

tique française, l'Etat malien n'en a pas profité pour remettre des services, des juges, des préfets, des forces de sécurité dans ces zones. Or la nature a horreur du vide", estime, amer, le colonel Raphaël Bernard, trois fois déployé au Mali.

Paris compose avec l'immobilisme du président malien Ibrahim Boubacar Keita, tout en commençant à s'adjoindre des partenaires européens pour partager le fardeau, au sein du groupement de forces spéciales Takuba.

- Coups d'Etat -

Mais à l'incurie du pouvoir s'ajoute l'instabilité politique: en août 2020 puis en mai 2021, deux coups d'Etat successifs secouent le Mali et mettent le pouvoir aux mains d'une junte qui joue rapidement la carte du sentiment antifrançais.

La dégradation de la situation sécuritaire malgré la présence de Barkhane fait grandir l'incompréhension des populations. Les violences se propagent dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Ghana. Inquiète du risque d'enlèvement, la France, qui a dépensé un milliard d'euros par an dans cette opération, annonce la réduction de son engagement au Sahel (de 5.100 hommes à 3.000 à l'horizon 2022).

Bamako dénonce un "abandon en plein vol" et finit par recourir, selon des accusations occidentales démenties par le Mali, aux services de la sulfureuse société privée russe Wagner.

La junte s'arcoute depuis sur sa souveraineté et multiplie les déclarations hostiles à ses partenaires occidentaux. Elle est mise au ban et sanctionnée par les autres pays de la région durant six mois. Le divorce avec Paris est consommé et officialisé en février. Lundi, le dernier soldat français a quitté le Mali, a annoncé l'état-major au lendemain d'une énième manifestation où des jeunes brandissaient des pancartes accusant la France de soutenir les jihadistes.

En près d'une décennie, 59 militaires français sont morts au Sahel, où la violence jihadiste ne cesse de s'étendre et de faire des victimes parmi les civils.

Source : Agence France-Presse



Désignation de membres de l'AIGE par tirage au sort : La MODELE MALI déplore....

La Mission d'Observation des Élections au Mali – MODELE Mali est le dispositif d'observation électorale mis en place par la Synergie 22, comprenant 43 organisations de la société civile malienne, composée de : l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali – OBSERVATOIRE, l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali), Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ) et Tuwindi. Lisez le rapport hebdomadaire n°08/22-MODELE Mali, du 15 au 21 août 2022 dans lequel la Mission déplore que le tirage au sort ait été retenu pour le choix des membres de la société civile malgré le fait que le consensus ne fut pas défaut au niveau de ces organisations.

Contexte général

Le contexte général de la semaine est marqué par :

- La mise au repos du Premier Ministre le Dr Choguel K. Maïga suivant les recommandations des médecins ;
- La visite au Mali du Président sénégalais Macky Sall, le lundi 15 août 2022 ;

- La médiation conduite par le Président Togolais dans le cadre de l'affaire dite des 49 soldats ivoiriens suit son cours ;
- La saisine du Conseil de sécurité des Nations unies par le chef de la diplomatie malienne qui dénonce "des agissements" de l'armée française. Cette saisine a suscité des réactions françaises, notamment celle du Général Bruno Baratz, nouveau commandant de

la force Barkhane, dont les forces se sont retirées définitivement du Mali.

Le contexte politique

Cela fait plus d'une semaine que le Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga est absent de la scène politique.

Par décret n°022-0485/PT-RM du 21 août 2022, portant désignation l'intérimaire du Premier ministre, le Président de la Transition a désigné, Monsieur Abdoulaye MAÏGA, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, Premier ministre par intérim.

La MODELE Mali constate qu'en raison du manque d'information sur l'état de santé du premier ministre, les rumeurs et les spéculations s'intensifient

Le président sénégalais, Macky Sall a rendu visite au Président de la Transition le lundi 15 août 2022.

Il a déclaré venir apporter "son soutien", en tant que Président en exercice de l'Union africaine, au peuple malien et aux autorités de la transition dans la lutte noble contre le terrorisme. Le Président Sall s'est dit satisfait des échanges marqués par le sceau de la franchise.

Il a également déclaré avoir évoqué la question des 49 militaires ivoiriens avec le Président Goïta et s'est engagé à s'investir davantage pour un dénouement heureux. Il a enfin salué la médiation togolaise conduite par le Président Faure Gnassingbé.

La MODELE Mali salue cette visite et encourage les États de la sous-région à plus de solidarité et de collaboration dans le règlement des éventuels conflits et tensions.

Le contexte électoral

La commission des lois du Conseil national de la transition (CNT) poursuit la vulgarisation de la nouvelle loi électorale à l'intérieur du pays auprès des citoyens par le biais des forces vives de la nation. Les équipes de la commission étaient à Ménaka le 10 août et Bandiagara le 13 août 2022.

La MODELE-Mali encourage de telles initiatives qui permettent aux citoyens de s'approprier le contenu des textes à valeur législative. Le ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a validé le règlement intérieur pour le tirage au sort des représentants des partis politiques et des organisations de la société civile au collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections. Il a invité

des partis politiques et des organisations de la société civile à assister au tirage au sort, prévu pour le lundi 21 août 2022, au Centre International de Conférence de Bamako.

La MODELE rappelle encore que, le système de tirage au sort pour désigner les membres du Collège de l'AIGE viole l'article 7 alinéa 4 qui dispose que " ...Les membres représentant les partis politiques et la société civile sont désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations... "

La MODELE Mali déplore que le tirage au sort ait été retenu pour le choix des membres de la société civile malgré le fait que le consensus ne faisait pas défaut au niveau de ces organisations.

Contexte diplomatique

Le 15 août 2022, les autorités maliennes ont saisi le Conseil de sécurité des Nations unies pour dénoncer les violations répétitives de l'espace aérien par l'armée française. Selon la lettre signée du ministre des Affaires étrangères malien, l'espace aérien a été violé à 50 reprises par des avions et des drones étrangers, notamment français. Ces violations de l'espace aérien « auraient permis d'espionner l'armée malienne au profit de groupes terroristes et de larguer des armes et munitions au bénéfice de ces derniers ».

Le gouvernement malien a invité le Conseil de sécurité à œuvrer afin que la France cesse immédiatement « ces actes d'agression ».

En réponse à ces accusations, l'Ambassade de France au Mali a déclaré le mercredi 17 août 2022 que "la France n'a évidemment jamais soutenu, directement ou indirectement, les groupes terroristes".

Le nouveau commandant de la force Barkhane, général Bruno Baratz, a affirmé : « Pour nous, militaires français, qui avons toujours été transparents..., nous trouvons que c'est insultant pour la mémoire de nos 59 camarades qui sont tombés en se battant pour le Mali ... ».

Dans le cadre de l'affaire des 49 soldats ivoiriens, le ministre de la Communication, Me Harouna Mamadou Toureh, a rencontré, le mardi 16 août 2022, les hommes et femmes de médias. L'objectif de la rencontre, était de sensibiliser les hommes de média sur la sensibilité du dossier et de les inviter à éviter la diffusion d'informations fausses ou parcelaires qui contribuent à exacerber les tensions

entre les deux pays.

La MODELE Mali encourage les autorités des deux pays à privilégier la voie diplomatique et regrette que lesdites autorités aient laissé ce dossier perdurer.

Le contexte judiciaire

Le Procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de la commune 6 du District de Bamako, a fait un communiqué relatif à l'inculpation et au placement sous mandat de dépôt des 49 soldats ivoiriens poursuivis pour des faits de crimes d'association de malfaiteurs, d'attentat et complot contre le gouvernement, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, de détention, port et transport d'armes de guerre et de complicité de ces crimes ;

Les recommandations :

La MODELE Mali adresse et réitère à l'endroit des autorités de la Transition les recommandations suivantes :

- Poursuivre la vulgarisation de la loi électorale;
- Privilégier la légalité et le consensus dans le choix des membres du collège de l'AIGE ;
- La poursuite des efforts de sécurisation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire.
- La MODELE exhorte le gouvernement à communiquer davantage sur l'état de santé du Premier ministre Choguel Kokalla Maïga afin de couper court aux spéculations.

Contact Presse

Dr Ibrahima SANGHO, Chef de mission MODELE Mali

Téléphone : +223 76 01 63 80. Email : guindo@doniblog.org

Facebook: modelemali, Twitter: @modelemali, Site web: <http://www.modelemali.com/>, #Ma-Transition

Source : Le Challenger

Exposition MALI JAKURA : L'ART pour promouvoir la paix et la cohésion sociale

Promouvoir les industries culturelles et créatives pour renforcer la paix et la cohésion sociale au Mali, tel est le sens du projet Mali JAKURA, lancé officiellement le vendredi 19 août 2022, au siège de la Maison africaine de la Photographie. Placée sous la présidence du ministre de la culture, de l'artisanat, du tourisme et de l'industrie hôtelière Andogoly Guindo, la cérémonie a enregistré entre autres, la présence de El Ghassim Ouane, chef de la MINUSMA et Edmond Moukala, représentant de l'UNESCO au Mali.

Selon Tidiani Sangaré, Directeur de la Maison Africaine de la photographie, le projet Mali JAKURA dont le thème est « l'art, vecteur de paix, de résilience et de vivre ensemble », sera mis en œuvre durant six mois avec la participation des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et le District de Bamako. « Il permettra d'offrir aux artistes photographes et peintres du Mali, un espace d'expression, de diffusion et de valorisation de la culture malienne. Il sera en outre, pour la jeunesse malienne, un café de sensibilisation et d'éducation à la culture de la paix et du vivre-ensemble », a-t-il souligné.

A en croire Dibi DEMBELE, Président du syn-

dicat des photographes du Mali, « la situation actuelle du pays donne l'opportunité aux professionnels de la photographie, de dessiner le Mali dans sa profondeur par des artistes maliens et insipides par les faits réels du Mali ». Le représentant de la Mission onusienne au Mali, El Ghassim Ouane a déclaré que : « C'est riche de sa diversité culturelle que le Mali a bâti son identité en tant que nation ». Pour lui, le projet Mali Ja Kura place la richesse culturelle du pays au service de la paix et de la cohésion sociale.

Prenant la parole, le Chef du bureau de l'UNESCO au Mali, Edmond Munkala a mis l'accent sur la richesse artistique du Mali, qui est

un atout à privilégier pour la promotion du vivre-ensemble. Le projet Mali JaKura s'inscrit en droite ligne des engagements de l'UNESCO, pour promouvoir les industries culturelles et créatives du Mali et demeure une opportunité à plusieurs égards.

Pour le ministre Andogoly Guindo, la mise en œuvre du projet Mali Jakura est l'aboutissement d'un processus institutionnel et d'une volonté des autorités de la Transition, de mettre les arts et la culture au service de la promotion de la paix et du vivre-ensemble. Ce projet sera un socle, dira le ministre Guindo, pour véhiculer les messages de paix, surtout à un moment crucial pour notre pays. « Ces expositions seront présentées non seulement à Bamako, mais également dans certaines capitales régionales notamment à Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao. Elles serviront de cadre aux artistes participant pour véhiculer leurs visions de la paix et du vivre-ensemble. Et d'inciter les populations à sauver nos rites et pratiques endogènes qui ont longtemps servi de socle à l'édification d'une vie communautaire stable et apaisée », a fait savoir le ministre de la culture.

Ousmane Tangara
Source : Le Challenger



Lutte contre la famine :

Le Niger privilégie les pluies provoquées



© Rijasolo/AFP/Getty Image

Face à la sécheresse qui aura comme conséquence fâcheuse une crise alimentaire, les autorités nigériennes multiplient les initiatives. C'est dans ce cadre qu'elles ont décidé de provoquer les pluies à l'aide de produits chimiques. Cette technologie de pluies provoquées consiste, à l'aide d'un avion, à introduire dans les nuages des produits chimiques, notamment un mélange d'argent, de sodium et d'acétone.

Katiellou Gaptia Lawan, directeur de la météorologie nigérienne, explique qu'il fallait agir sur le problème de sécheresse afin d'avoir beaucoup plus de jours de pluies et augmenter par la même occasion la quantité des pluies. Il est important de signaler qu'il pilote l'opération avec le consortium malien Ibi Air. « **Il y a au Niger beaucoup de séquences sèches prolongées qui perturbent le développement des cultures et des pâturages. Les interventions ponctuelles doivent donc surtout cibler des zones de cultures ou de pâturage lorsque celles-ci connaissent de longs répits pluviométriques. L'ouest du pays, dont la région de Niamey, a bénéficié des premières interventions début août, après plusieurs semaines sans pluies. L'opération se**

poursuivra jusqu'à fin septembre, période habituelle de la fin de la saison des pluies au Niger », a-t-il dit.

Cette action du gouvernement nigérien fait partie des plans de riposte contre la sécheresse et la crise alimentaire qui pointait sur ce pays de l'Afrique de l'Ouest. Les autorités nigériennes conscientes de cette situation ont opté pour les pluies provoquées. Ce qui permettra à la aux populations majoritairement agrosylvopasteurs d'échapper à l'enfer de la

famine compte tenu des conditions climatiques du pays. Le Niger compte environ plus de 52 millions de têtes de bétail. « **Il a un climat sahélien, caractérisé par une longue saison sèche de 8 à 10 mois et une courte saison des pluies qui dure de 3 à 4 mois. Le nombre de jours de pluie varie du nord au sud, avec une pluviométrie annuelle comprise entre moins de 100 mm, essentiellement dans le nord, et 700-800 mm. Toutefois, des inondations ont récemment affecté le nord désertique en raison du dérèglement climatique** », à en croire les autorités nigériennes.

Le gouvernement indique que plus de 4,4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire sévère, soit environ 20% de la population. Le taux de malnutrition aiguë chez les enfants risque d'être de 12,5%, dépassant le seuil d'urgence de 10% fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des chiffres inquiétants eu égard à la crise sécuritaire que vit le Niger ou les djihadistes sèment la terreur et la désolation. Pour contraindre la population à collaborer avec eux, ils les empêchent de cultiver et de récolter leurs champs. Ce n'est plus un secret de polichinelle, le Niger fait partie des pays frappés de plein fouet par l'incursion djihadiste.

En dépit de toute cette calamité naturelle, beaucoup de régions font face souvent à de graves inondations qui cadencent la saison des pluies. Le bilan dernier officiel des inondations est alarmant. Car, 53 morts, 87.942 sinistrés et 74 blessés, ont été enregistrés.

■ Ibrahim Sanogo avec l'AFP



Élections en Angola : Le président sortant en tête, scrutin historiquement serré

Le président angolais sortant, Joao Lourenço, se dirigeait jeudi vers une probable victoire face à son charismatique rival de l'opposition, selon des résultats encore partiels mais comptabilisant déjà la très grande majorité des votes du scrutin le plus disputé de l'histoire du pays.

A plus de 86% des votes dépouillés, le MPLA, ancien tout-puissant parti unique dirigeant l'Angola depuis 1975, est en tête avec 52,08% des voix, selon la commission électorale.

Mais l'opposition est en passe de réaliser un score historique : l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, l'Unita, remporte pour l'instant 42,98% des votes. L'ancien mouvement rebelle, qui rassemble une jeunesse désenchantée et les oubliés de la croissance, est pour l'instant en tête dans la capitale Luanda.

Il n'y a pas d'élection présidentielle en Angola. Selon la Constitution, la tête de liste du parti qui remporte les législatives est investie chef d'Etat.

En 2017, le MPLA avait remporté une confortable victoire avec 61% des voix, gagnant 150 des 220 sièges du Parlement, soit plus des deux tiers nécessaires pour faire passer ses projets de loi sans le soutien d'un autre parti. En 2012, il avait rassemblé 71,84% des votes. Les observateurs avaient annoncé un scrutin serré cette fois, même si le président sortant, 68 ans, paraissait favori. Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) est en perte de vitesse dans un pays riche en ressources naturelles mais plongé dans de graves difficultés économiques.

De son côté, l'opposition s'est musclée depuis l'arrivée d'un leader, Adalberto Costa Junior, 60 ans. Elle a aussi élargi sa base en s'alliant à plusieurs autres partis.

"Ne les laissez pas voler nos espoirs", a posté M. Costa Junior sur Facebook après l'annonce des résultats partiels. Son parti a déclaré la nuit dernière que, selon leur propre comptage, "la tendance indique une victoire de l'Unita dans toutes les provinces du pays".

L'opposition et une partie de l'opinion publique craignent de possibles fraudes. Mais le scrutin



tin s'est déroulé "dans le respect des exigences internationales", ont déclaré lors d'une conférence de presse les observateurs de la Communauté de pays de langue portugaise (CPLP).

- "Transparence" -

"Nous attendons les vrais résultats, j'ai encore de l'espoir", a confié à l'AFP José Vieira Manuel, 28 ans, ingénieur à Luanda et partisan de l'Unita.

Sur des promesses de réformes, l'opposant réputé bon orateur séduit une jeunesse urbaine moins attachée au MPLA que ses aînés et qui hérite d'un pays miné par des décennies de corruption sous la présidence de José Eduardo dos Santos (1979-2017).

Les 10 à 24 ans représentent un tiers de la population de l'ancienne colonie portugaise, selon des données des Nations unies.

Mort le mois dernier en Espagne, M. dos Santos est accusé d'avoir détourné des milliards au profit de ses proches. Il doit être enterré dimanche.

Quelque 14,4 millions d'électeurs étaient ap-

pelés à voter mercredi. Huit partis sont en lice. "Le MPLA a donné des opportunités aux jeunes, il y a plus de travail et de transparence", estime Madalena Antonio, une commerçante de Luanda de 27 ans.

Pur produit du parti nourri au marxisme-léninisme, Joao Lourenço a surpris, une fois élu, en s'affranchissant du système. Il a lancé une vaste campagne anticorruption et mené des réformes, saluées à l'étranger, pour sortir d'une économie dépendante du pétrole.

Mais pour une grande partie des 33 millions d'Angolais, toutes les promesses ne sont pas tenues. Beaucoup jugent que la campagne anticorruption, qui a alimenté les divisions au sein du parti, s'est réduite à une chasse aux sorcières contre le clan dos Santos.

Et dans le pays 2e producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de diamants, la pauvreté reste criante. Près de la moitié des Angolais vivaient avec moins de 1,9 dollar par jour en 2020.

Source : Agence France-Presse

Macron en Algérie pour "refonder" : Les relations bilatérales

Le président français, Emmanuel Macron, est arrivé jeudi en Algérie pour une visite de trois jours, destinée à "refonder" les relations bilatérales, et qui, pour Alger, marque une reconnaissance de son importance stratégique dans la région.

L'avion du chef de l'Etat, qui est accompagné d'une délégation de plus de 90 personnes, a atterri vers 15H30 (14H30 GMT).

Il a été accueilli par son homologue, Abdelmadjid Tebboune. Les deux hommes se sont fait l'accolade avant d'écouter les hymnes nationaux joués par une fanfare militaire puis de s'entretenir brièvement dans un salon de l'aéroport.

M. Macron s'est ensuite rendu au Monument des Martyrs, haut lieu de la mémoire algérienne de la guerre d'indépendance (1954-1962) face à la France, pour y déposer une gerbe et observer une minute de silence.

Le cortège, au milieu de rues pavées avec des drapeaux algériens et français, est ensuite arrivé à la présidence où ils auront un entretien en tête-à-tête, suivi d'une déclaration aux médias et d'un dîner au Palais du peuple.

La visite coïncide avec le 60e anniversaire de la fin de la guerre et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie en 1962. Mais le président français s'est dit avant tout déterminé à l'orienter vers "la jeunesse et l'avenir".

Côté algérien, la venue de M. Macron a été saluée comme marquant la volonté "d'impulser une vision nouvelle basée sur un traitement d'égal à égal et l'équilibre des intérêts", selon l'agence officielle APS.

Le choix de M. Macron d'effectuer ce voyage au début de son deuxième quinquennat correspond aussi, selon Alger, à "une reconnaissance du rôle axial de l'Algérie dans la région" et à un "retour en force de la diplomatie algérienne sur la scène internationale".

"Eu égard au risque d'instabilité au Maghreb, aux conflits au Sahel et à la guerre en Ukraine, l'amélioration des rapports entre la France et l'Algérie s'impose comme une nécessité politique", analyse le politologue algérien Man-

sour Kedidir.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'Algérie, premier producteur de gaz en Afrique et l'un des dix premiers au monde, est très sollicitée par des Européens pressés de réduire leur dépendance à l'égard du gaz russe.

Le gaz algérien n'est "vraiment pas l'objet de la visite" et il n'y aura "pas d'annonces de grands contrats ou de grande négociation", assure l'Elysée, même si la patronne du géant énergétique Engie, Catherine MacGregor, fait partie de la délégation.

Les deux présidents s'entreprendront aussi de la situation au Mali, d'où l'armée française vient de se retirer, et de l'influence russe grandissante en Afrique.

L'Algérie joue un rôle central dans la région en raison de ses milliers de kilomètres de frontières avec le Mali, le Niger et la Libye. Elle est en outre proche de la Russie, son premier fournisseur d'armes.

- Amende honorable -

C'est la deuxième fois qu'Emmanuel Macron se rend en Algérie en tant que président, après une première visite en décembre 2017.

Les relations entre les deux pays s'annonçaient alors prometteuses avec un jeune président français, né après 1962 et libéré du poids de l'histoire, qui avait qualifié la colonisation française de "crime contre l'humanité". Mais elles ont rapidement tourné court, rattrapées par des mémoires qui restent difficilement conciliables après 132 ans de colonisation, une guerre sanglante et le départ d'un million de Français d'Algérie en 1962.

Encore candidat à la présidentielle, M. Macron a certes qualifié la colonisation de "crime contre l'humanité" et durant son premier quinquennat, il a multiplié les gestes mémoriels. Mais les excuses attendues par Alger pour la colonisation ne sont jamais venues, contrairement la main tendue mémorielle du président français et ajoutant aux malentendus.

En octobre 2021, des propos d'Emmanuel Ma-



cron reprochant au "système politico-militaire" algérien de surfer sur la "rente mémorielle" et ses interrogations sur l'existence d'une nation algérienne avant la colonisation ont fini de consommer la rupture.

Le locataire de l'Elysée a fait depuis amende honorable et les deux présidents ont décidé de remettre sur les rails le partenariat entre les deux pays.

La question délicate des visas attribués par la France sera aussi au coeur des discussions, Emmanuel Macron ayant décidé en 2021 de les diviser par deux face à la réticence d'Alger à réadmettre des ressortissants indésirables en France.

Lors de sa visite, M. Macron rencontrera aussi vendredi de jeunes entrepreneurs algériens. Kamel Moula, un industriel à la tête du Conseil du renouveau économique algérien a dit, au site TSA, attendre "un nouveau mode de coopération" entre France et Algérie, basé sur "l'investissement et la coproduction" pour "un partenariat gagnant-gagnant".

Mêmes attentes dans les rues d'Alger. "Macron on lui dit +bienvenue en Algérie, si les intérêts sont communs, nous sommes d'accord, s'ils ne sont que du côté (français) alors c'est non", renchérit Remdhan Elbaz, 60 ans, un retraité.

Source : Agence France-Presse

UEFA : Le palmarès complet des Trophées

Le palmarès complet des prix décernés par l'UEFA en marge du tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions, jeudi à Istanbul.

Joueur de l'année : Karim Benzema (FRA/Real Madrid). "Quinze buts en Ligue des champions, dont dix dans la phase des matches à élimination directe, et 27 en Liga espagnole. Ajoutez-y le triomphe avec la France en Ligue des nations, et c'était une campagne inoubliable", souligne l'UEFA.

Joueuse de l'année : Alexia Putellas (ESP/FC Barcelone), récompensée pour la deuxième année de rang. "Elle est devenue la première femme à dépasser les 100 sélections en Espagne avant qu'une blessure (à un genou, NDLR) ne ruine son rêve à l'Euro 2022", note l'UEFA.

Entraîneuse d'équipe féminine de l'année : Sa-

rina Wiegman (NED/Sélection anglaise), qui a remporté cet été avec la sélection anglaise l'Euro féminin, cinq ans après avoir conduit la sélection néerlandaise au titre européen.

Entraîneur d'équipe masculine de l'année : Carlo Ancelotti (ITA/Real Madrid), récompensé pour la 4e fois de sa carrière d'entraîneur, devenu l'an dernier le premier coach à avoir remporté au moins un titre de champion dans les cinq principaux championnats européens (Angleterre, Allemagne, Italie, Espagne et France).
Prix du président de l'UEFA : Arrigo Sacchi (ITA) pour "avoir révolutionné le football lorsqu'il dirigeait le Milan AC" entre 1987 et 1991 (l'époque des Ruud Gullitt, Marco van Basten, Frank Rijkaard et autres Franco Baresi ou Carlo Ancelotti). "Arrigo Sacchi était un visionnaire. Ses équipes attaquaient à domicile comme à l'extérieur, et il n'avait jamais peur. C'est pour

cela que le Milan était pratiquement imbattable à l'époque", a commenté le président de l'UEFA, Aleksander Čeferin. "C'était une surprise pour moi qu'une attaque tout le temps, surtout une équipe italienne."

Dans une vidéo mise en ligne par l'UEFA, Sacchi, aujourd'hui âgé de 76 ans, explique : "Pour moi, le football a toujours été une philosophie, j'avais des idées simples. L'optimisme valait mieux que le pessimisme." Il y ajoute que "le football est une question d'harmonie et de mouvement" et que la beauté, la joie et les émotions sont "fondamentales".

"Quand j'ai quitté le Milan après quatre saisons, j'ai dit: +désormais, vous êtes tous des professeurs, vous continuerez de gagner, mais vous ne jouerez plus comme cela."

Source : Agence France-Presse

Mensurations des trophées de l'UEFA





Bélier (21 mars - 19 avril)

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisantez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinerait avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prévoyant.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



Verseau (20 janvier - 19 février)

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**
 Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg
 Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

1111 **Malikilé**
 Situation financière du Mali : Mon pays n'est pas en "défaut de paiements"
 Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

1112 **Malikilé**
 Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

1113 **Malikilé**
 Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

1114 **Malikilé**
 Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa part
 An 2 de MS-RFP
Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an 1 de la rectification

1115 **Malikilé**
 Conférence de haut niveau organisée : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement
 Burkina Faso CEDEAO
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté !

1116 **Malikilé**
 Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir
 Nouvelle Constitution
Le top départ !

1117 **Malikilé**
 Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires
 Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23